

Conditions générales de réservations de visites

1/ Préambule

Nos présentes conditions de réservations de visites sont sensées être connues de tous les organisateurs de visites touristiques qu'ils soient des personnes physiques ou morales.

Elles ne dérogent en aucun cas à nos conditions générales de vente.

La réservation d'une visite de groupe entraîne l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de réservation.

Toutes conditions contraires aux nôtres sont réputées nulles et non écrites.

2/Délai et procédure

Les réservations doivent se faire un mois à l'avance ou selon les disponibilités.

Un contrat est établi entre l'organisateur et au moins une des entreprises.

Par la suite, une confirmation écrite réciproque est faite qui définit le circuit choisi, l'horaire et le prix et qui fixe la date de réservation ferme et définitive.

3/ Validité des prix

Les prix sont mentionnés à titre indicatif et sous réserve de modification, ils sont valables uniquement pour l'année en cours.

Les prix sont calculés par visiteur et ne comprennent pas le transport ainsi que le repas.

4/ Nombre de visiteurs

Le nombre de visiteurs sera défini sur le contrat de réservation, les modifications concernant le nombre de personnes participant à la journée doivent être envoyées par fax ou par courrier, date de la poste faisant foi, au plus tard 5 jours ouvrables avant la date prévue.

5/ Désistements

En cas de désistements de dernière minute, la facturation s'effectuera sur le nombre de réservations prévues.

En cas d'inscription de dernière minute, la facturation s'effectuera sur le nombre réel de personnes.

6/ Paiement

Les paiements se feront au comptant, au plus tard le jour de la visite.

En cas de non-respect du paiement, les factures non payées seront majorées sans mise en demeure préalable d'un intérêt conventionnel de 15 % l'an et d'une clause pénale représentant 10 % du montant de la facture.

7/Annulation

En cas de force majeure, La Pendule d'Argent s.a. se réserve le droit de modifier le programme en proposant différentes alternatives.

Si aucune alternative n'est possible et en cas de force majeure, La Pendule d'Argent s.a. se réserve le droit d'annuler la visite sans aucune forme de dédit.

Toute annulation doit impérativement nous parvenir au minimum 8 jours ouvrables avant la date réservée.

En cas de désistement ou de non présentation, une indemnité de dédit de 25% du montant total du solde sera exigée.

8/ Vol et dégâts

La Pendule d'Argent s.a. décline toute responsabilité en ce qui concerne des détériorations, pertes ou vols...ainsi que tout accident ou incident sur les lieux de visite.

Les vols, dégâts qui pourraient être causés au bâtiment, au mobilier ou au matériel seront portés en compte du client.

9/ Litiges

En cas de litige de quelque nature que ce soit, seul le droit belge est compétent, et ce devant les tribunaux de Walcourt. Néanmoins, La Pendule d'Argent s.a. se réserve cependant le droit de porter tout litige devant d'autres Tribunaux à son choix.